Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_226r_Table_3.jpg

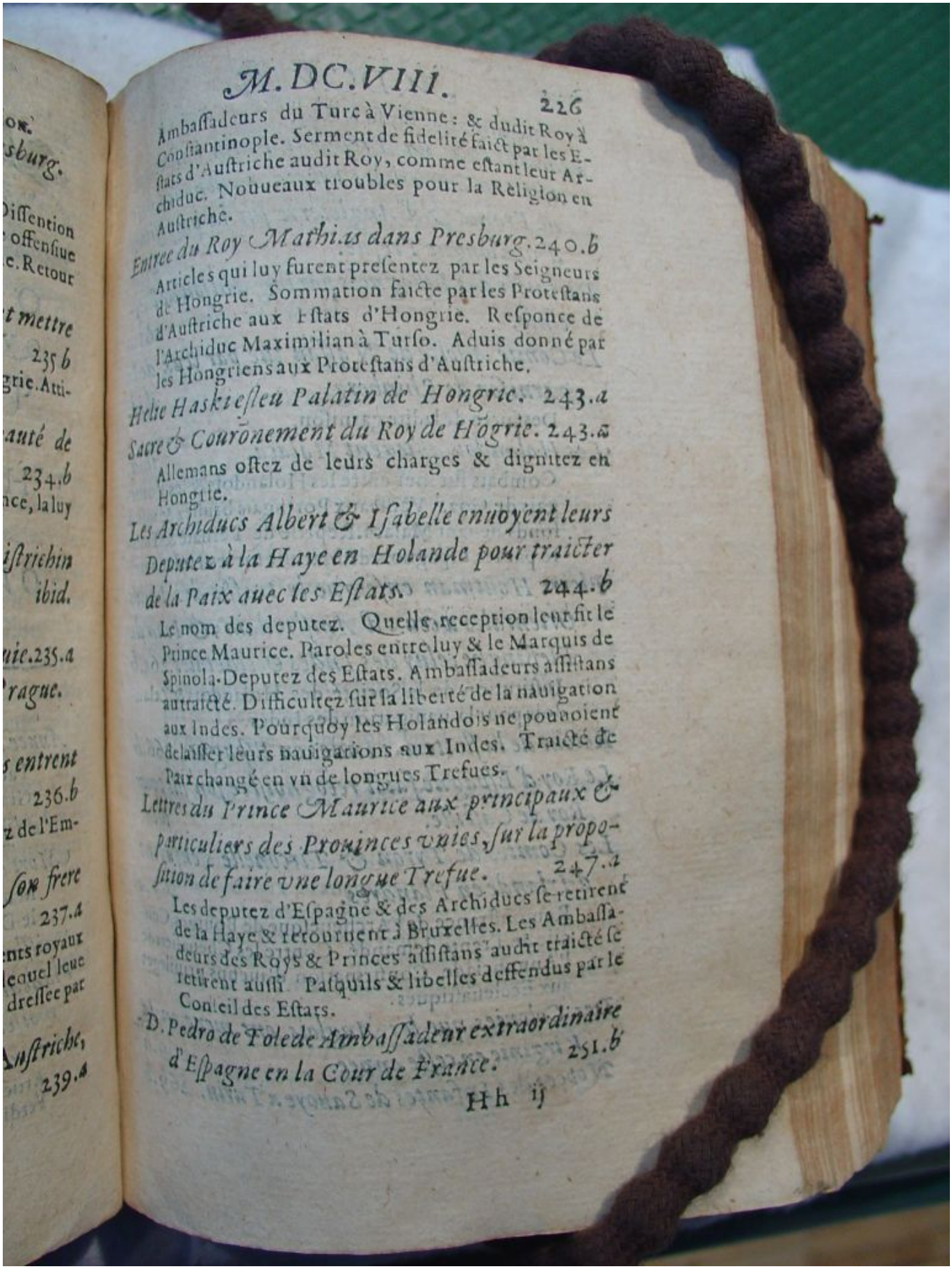

Ambassadeurs du Turc à Vienne: & dudit Roy à Constantinople. Serment de fidelité faict par les Estats d'Austriche audit Roy, comme estant leur Archiduc. Nouueaux troubles pour la Religion en Austriche.

Entree du Roy Mathias dans Presburg. 240.b

Articles qui luy furent presentez par les Seigneurs de Hongrie. Sommation faicte par les Protestans d'Austriche aux Estats d'Hongrie. Responce de l'Archiduc Maximilian à Turso. Aduis donné par les Hongriens aux Protestans d'Austriche.

Helie Haskiesleu Palatin de Hongrie. 243.a

Sacre & Couronement du Roy de Hongrie. 243.a

Allemans ostez de leurs charges & dignitez en Hongrie.

Les Archiducs Albert & Isabelle enuoyent leurs Deputez à la Haye en Holande pour traicter de la Paix auec les Estats. 244.b

Le nom des deputez. Quelle reception leur fit le Prince Maurice. Paroles entre luy & le Marquis de Spinola. Deputez des Estats. Ambassadeurs assistans au traicté. Difficultez sur la liberté de la nauigation aux Indes. Pourquoy les Holandois ne pouuoient delaisser leurs nauigations aux Indes. Traicté de Pax changé en vn de longues Trefues.

Lettres du Prince Maurice aux principaux & particuliers des Prouinces vnies, sur la proposition de faire vne longue Trefue. 247.a

Les deputez d'Espagne & des Archiducs se retirent de la Haye & retournent à Bruxelles. Les Ambassadeurs des Roys & Princes assistans audit traicté se retirent aussi. Patquils & libelles deffendus par le Conseil des Estats.

D. Pedro de Tolede Ambassadeur extraordinaire d'Espagne en la Cour de France. 251.b

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_243v.jpg

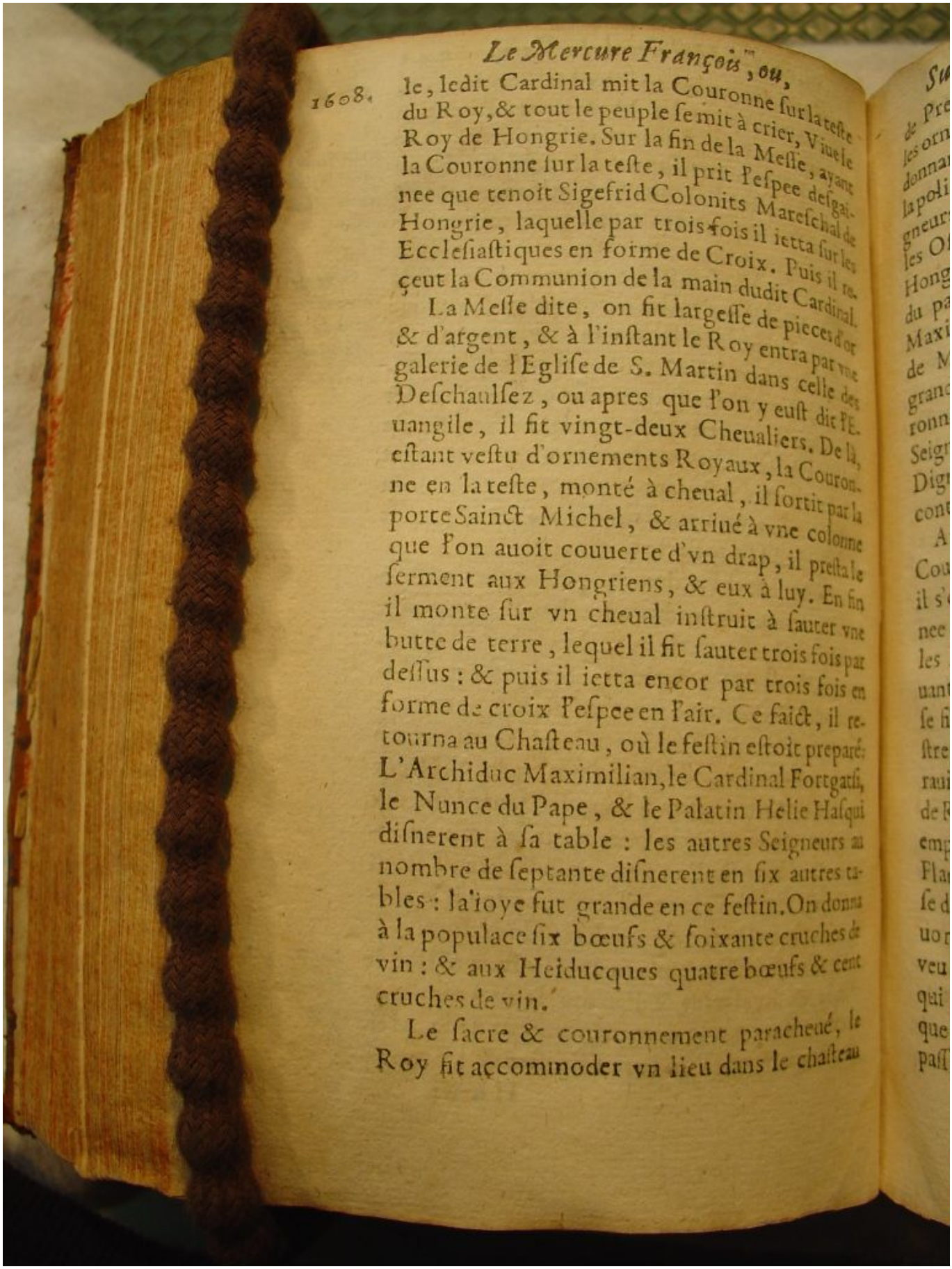

1608.

le, ledit Cardinal mit la Couronne sur la teste du Roy, & tout le peuple se mit à crier, Viue le Roy de Hongrie. Sur la fin de la Messe, ayant la Couronne sur la teste, il prit l'espee desgainee que tenoit Sigefrid Colonits Mareschal de Hongrie, laquelle par trois fois il ietta sur les Ecclesiastiques en forme de Croix. Puis il receut la Communion de la main dudit Cardinal.

La Messe dite, on fit largesse de pieces d'or & d'argent, & à l'instant le Roy entra par vne galerie de l'Eglise de S. Martin dans celle des Deschaulsez, ou apres que l'on y eust dit l'Euangile, il fit vingt-deux Cheualiers. De là, estant vestu d'ornements Royaux, la Couronne en la teste, monté à cheual, il sortit par la porte Sainct Michel, & arriué à vne colonne que l'on auoit couuerte d'vn drap, il presta le serment aux Hongriens, & eux à luy. En fin il monte sur vn cheual instruit à sauter vne butte de terre, lequel il fit sauter trois fois par dessus : & puis il ietta encor par trois fois en forme de croix l'espee en l'air. Ce faict, il retourna au Chasteau, où le festin estoit preparé. L'Archiduc Maximilian, le Cardinal Fortgatsi, le Nunce du Pape, & le Palatin Helie Hasqui disnerent à sa table : les autres Seigneurs au nombre de septante disnerent en six autres tables : la ioye fut grande en ce festin. On donna à la populace six bœufs & soixante cruches de vin : & aux Heiducques quatre bœufs & cent cruches de vin.

Le sacre & couronnement paracheué, le Roy fit accommoder vn lieu dans le chasteau

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_302v.jpg

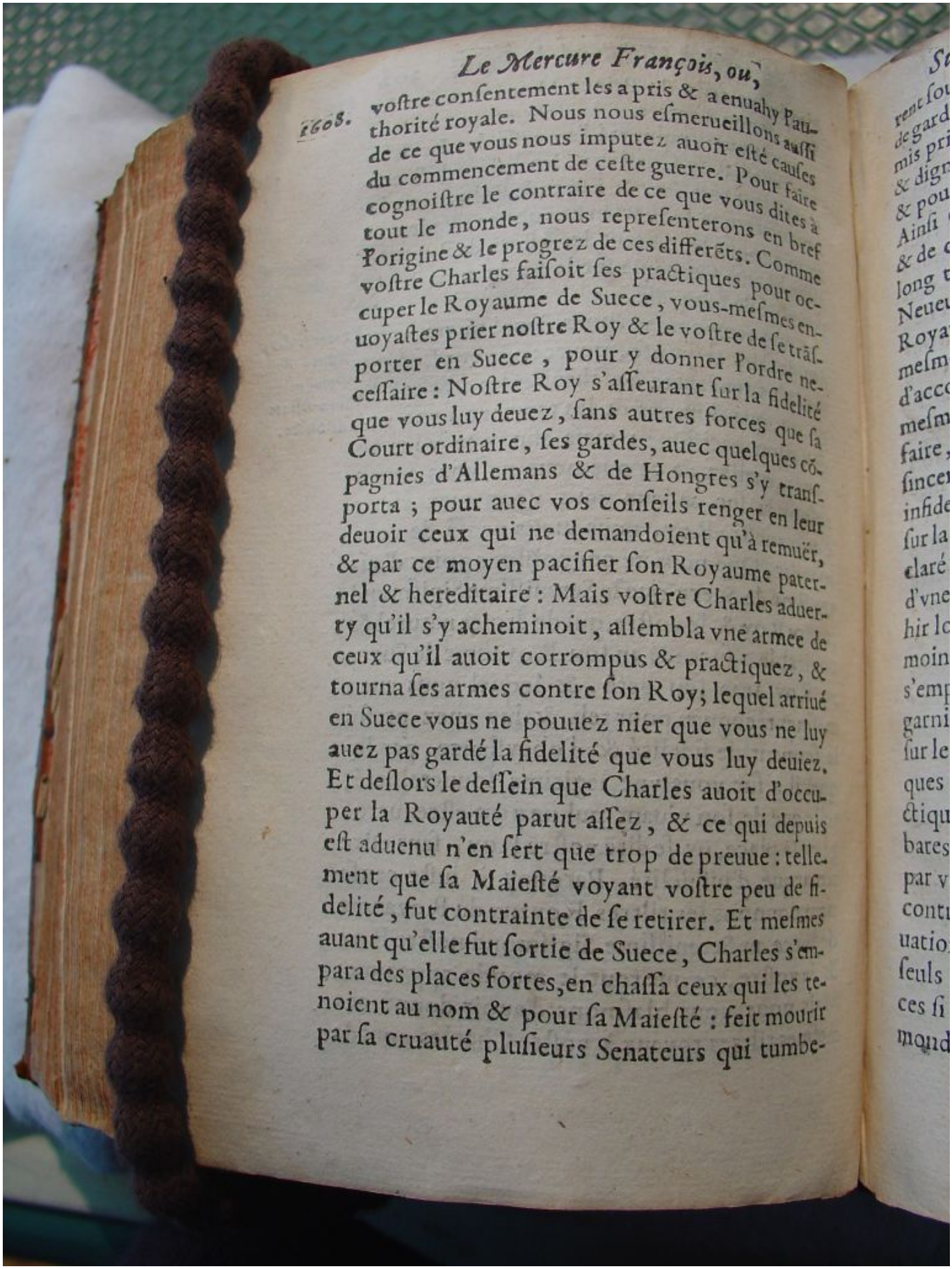

1608. voſtre conſentement les a pris & a enuahy l'Au-
thorité royale. Nous nous eſmerueillons auſſi
de ce que vous nous imputez auoir eſté cauſes
du commencement de ceſte guerre. Pour faire
cognoiſtre le contraire de ce que vous dites à
tout le monde, nous repreſenterons en bref
l'origine & le progrez de ces differẽts. Comme
voſtre Charles faiſoit ſes practiques pour oc-
cuper le Royaume de Suece, vous-meſmes en-
uoyaſtes prier noſtre Roy & le voſtre de ſe trãſ-
porter en Suece, pour y donner l'ordre ne-
ceſſaire: Noſtre Roy s'aſſeurant ſur la fidelité
que vous luy deuez, ſans autres forces que ſa
Court ordinaire, ſes gardes, auec quelques cõ-
pagnies d'Allemans & de Hongres s'y tranſ-
porta; pour auec vos conſeils renger en leur
deuoir ceux qui ne demandoient qu'à remuër,
& par ce moyen pacifier ſon Royaume pater-
nel & hereditaire: Mais voſtre Charles aduer-
ty qu'il s'y acheminoit, aſſembla vne armee de
ceux qu'il auoit corrompus & practiquez, &
tourna ſes armes contre ſon Roy; lequel arriué
en Suece vous ne pouuez nier que vous ne luy
auez pas gardé la fidelité que vous luy deuiez.
Et deſlors le deſſein que Charles auoit d'occu-
per la Royauté parut aſſez, & ce qui depuis
eſt aduenu n'en ſert que trop de preuue: telle-
ment que ſa Maieſté voyant voſtre peu de fi-
delité, fut contrainte de ſe retirer. Et meſmes
auant qu'elle fut ſortie de Suece, Charles s'em-
para des places fortes, en chaſſa ceux qui les te-
noient au nom & pour ſa Maieſté: feit mourir
par ſa cruauté pluſieurs Senateurs qui tumbe-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_244r.jpg

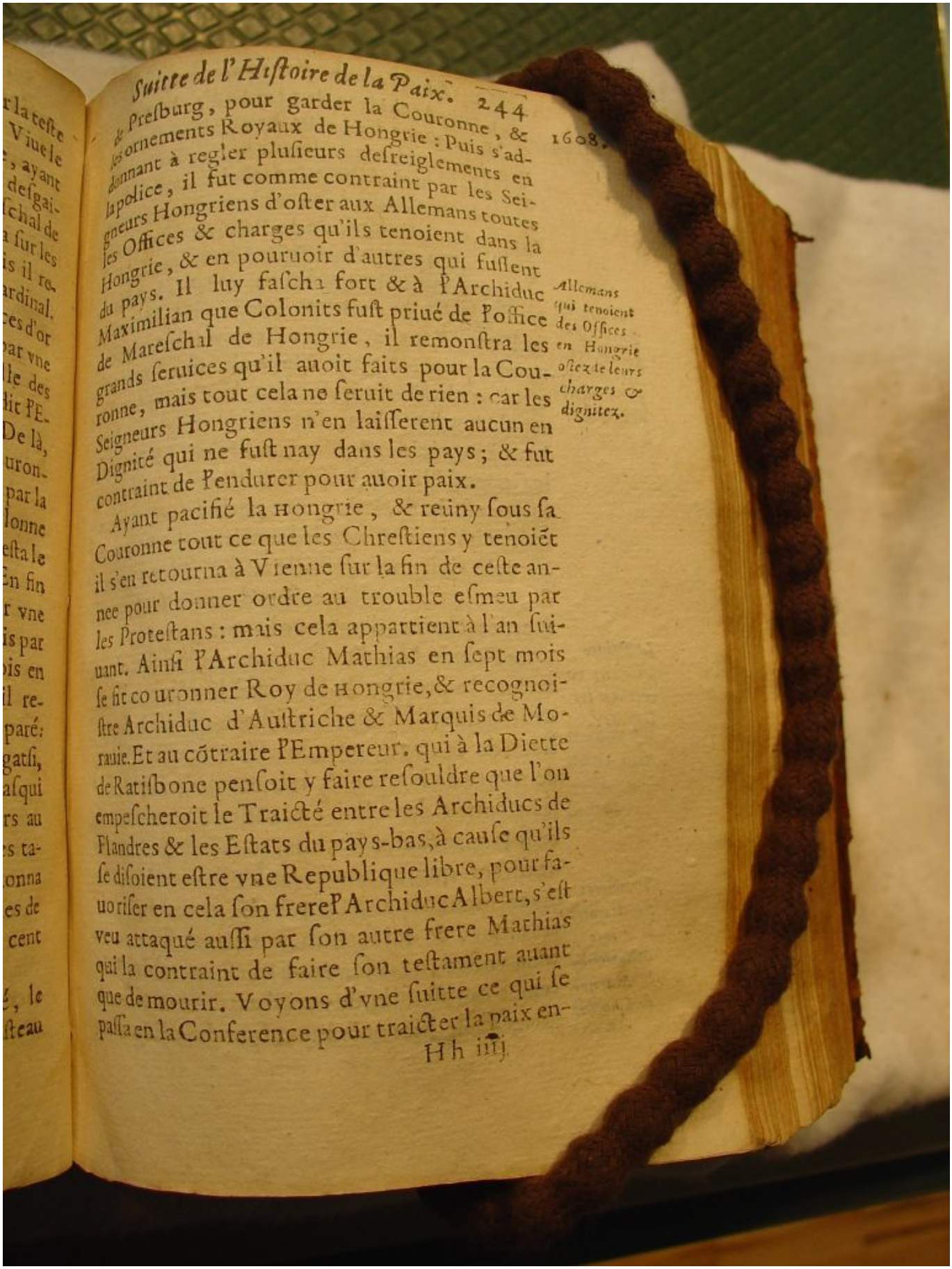

& Preſburg, pour garder la Couronne, & ornements Royaux de Hongrie : Puis s'addonnant à regler pluſieurs deſreiglements en la police, il fut comme contraint par les Seigneurs Hongriens d'oſter aux Allemans toutes les Offices & charges qu'ils tenoient dans la Hongrie, & en pouruoir d'autres qui fuſſent du pays. Il luy faſcha fort & à l'Archiduc Maximilian que Colonits fuſt priué de l'office de Mareſchal de Hongrie, il remonſtra les grands ſeruices qu'il auoit faits pour la Couronne, mais tout cela ne ſeruit de rien : car les Seigneurs Hongriens n'en laiſſerent aucun en Dignité qui ne fuſt nay dans les pays ; & fut contraint de l'endurer pour auoir paix. 1608.

Allemans qui tenoient des Offices en Hongrie oſtez de leurs charges & dignitez.

Ayant pacifié la Hongrie, & reüny ſous ſa Couronne tout ce que les Chreſtiens y tenoiẽt il s'en retourna à Vienne ſur la fin de ceſte annee pour donner ordre au trouble eſmeu par les Proteſtans : mais cela appartient à l'an ſuiuant. Ainſi l'Archiduc Mathias en ſept mois ſe fit couronner Roy de Hongrie, & recognoiſtre Archiduc d'Auſtriche & Marquis de Moraüie. Et au cõtraire l'Empereur, qui à la Diette de Ratiſbone penſoit y faire reſouldre que l'on empeſcheroit le Traicté entre les Archiducs de Flandres & les Eſtats du pays-bas, à cauſe qu'ils ſe diſoient eſtre vne Republique libre, pour fauoriſer en cela ſon frere l'Archiduc Albert, s'eſt veu attaqué auſſi par ſon autre frere Mathias qui la contraint de faire ſon teſtament auant que de mourir. Voyons d'vne ſuitte ce qui ſe paſſa en la Conference pour traicter la paix en-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_303r.jpg

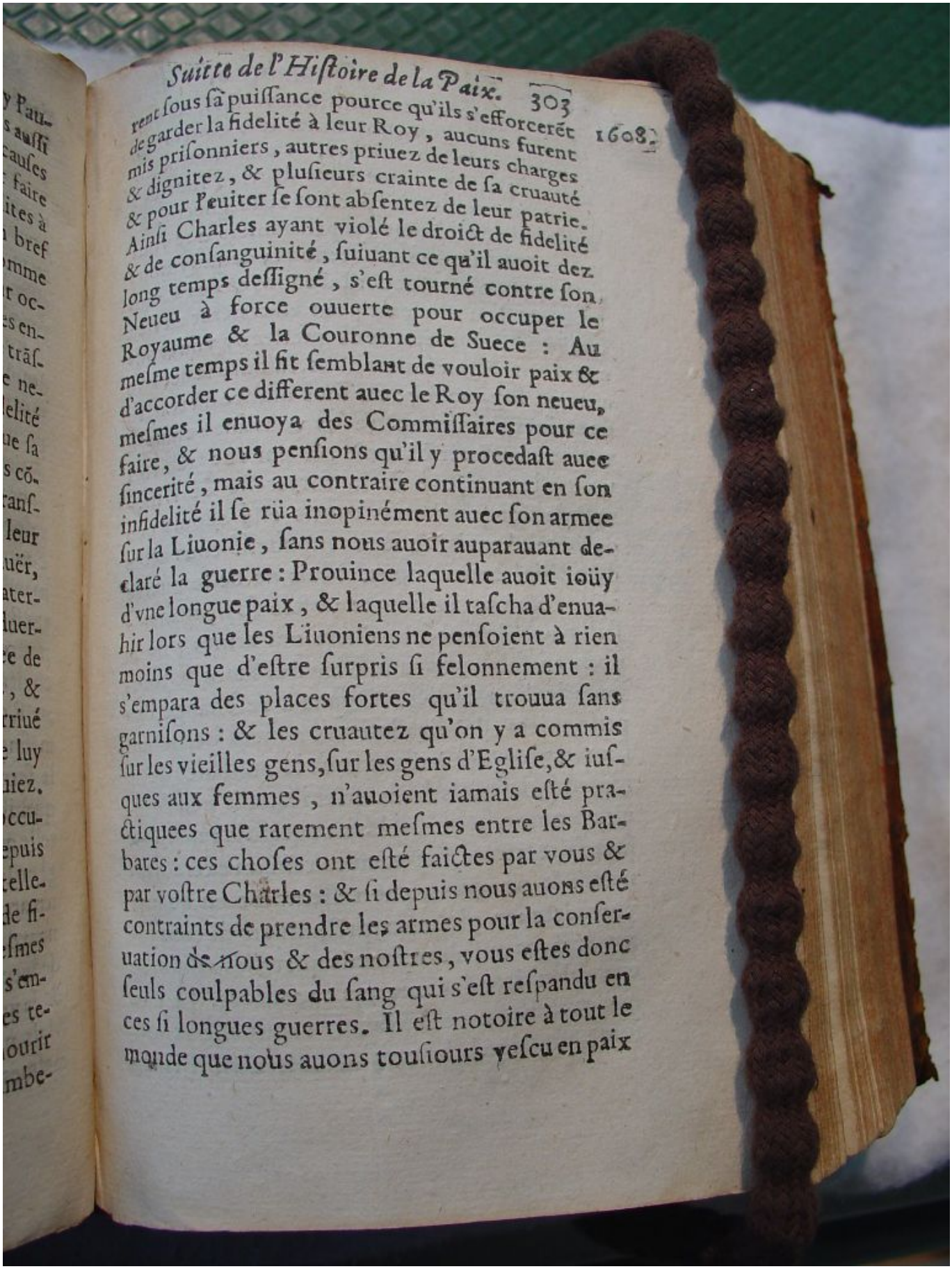

rent ſous ſa puiſſance pource qu'ils s'efforcerét de garder la fidelité à leur Roy, aucuns furent mis priſonniers, autres priuez de leurs charges & dignitez, & pluſieurs crainte de ſa cruauté & pour l'euiter ſe ſont abſentez de leur patrie. Ainſi Charles ayant violé le droict de fidelité & de conſanguinité, ſuiuant ce qu'il auoit dez long temps deſſigné, s'eſt tourné contre ſon Neueu à force ouuerte pour occuper le Royaume & la Couronne de Suece : Au meſme temps il fit ſemblant de vouloir paix & d'accorder ce different auec le Roy ſon neueu, meſmes il enuoya des Commiſſaires pour ce faire, & nous penſions qu'il y procedaſt auec ſincerité, mais au contraire continuant en ſon infidelité il ſe rüa inopinément auec ſon armee ſur la Liuonie, ſans nous auoir auparauant declaré la guerre : Prouince laquelle auoit ioüy d'vne longue paix, & laquelle il taſcha d'enuahir lors que les Liuoniens ne penſoient à rien moins que d'eſtre ſurpris ſi felonnement : il s'empara des places fortes qu'il trouua ſans garniſons : & les cruautez qu'on y a commis ſur les vieilles gens, ſur les gens d'Egliſe, & iuſques aux femmes, n'auoient iamais eſté practiquees que rarement meſmes entre les Barbares : ces choſes ont eſté faictes par vous & par voſtre Charles : & ſi depuis nous auons eſté contraints de prendre les armes pour la conſeruation de nous & des noſtres, vous eſtes donc ſeuls coulpables du ſang qui s'eſt reſpandu en ces ſi longues guerres. Il eſt notoire à tout le monde que nous auons touſiours veſcu en paix 1608.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_244v.jpg

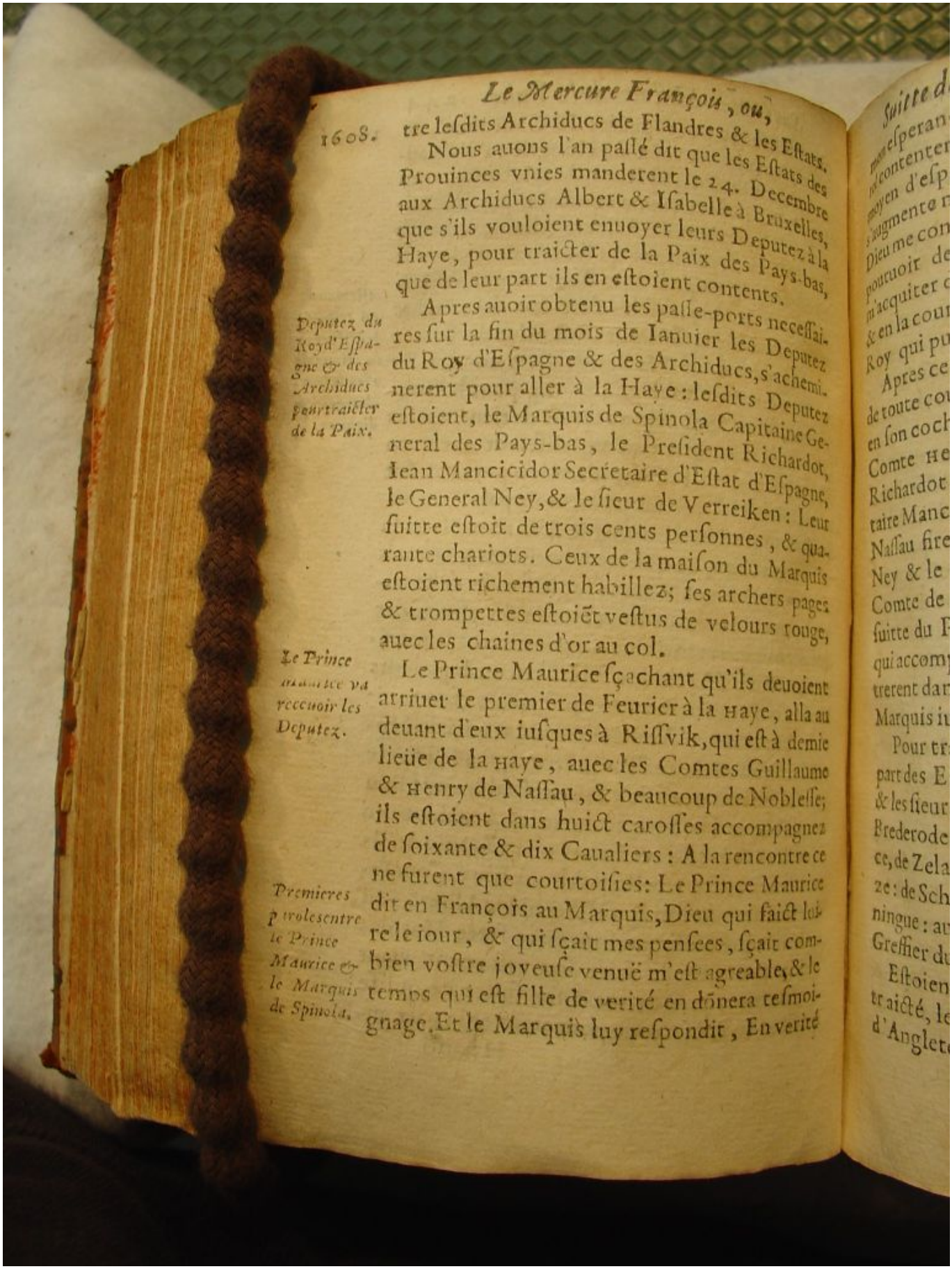

1608. tre lesdits Archiducs de Flandres & les Estats.

Nous auons l'an passé dit que les Estats des Prouinces vnies manderent le 24. Decembre aux Archiducs Albert & Isabelle à Bruxelles, que s'ils vouloient enuoyer leurs Deputez à la Haye, pour traicter de la Paix des Pays-bas, que de leur part ils en estoient contents.

Deputez du Roy d'Espagne & des Archiducs pour traicter de la Paix.

Apres auoir obtenu les passe-ports necessaires sur la fin du mois de Ianuier les Deputez du Roy d'Espagne & des Archiducs, s'acheminerent pour aller à la Haye: lesdits Deputez estoient, le Marquis de Spinola Capitaine General des Pays-bas, le President Richardot, Iean Mancicidor Secretaire d'Estat d'Espagne, le General Ney, & le sieur de Verreiken: Leur suitte estoit de trois cents personnes, & quarante chariots. Ceux de la maison du Marquis estoient richement habillez; ses archers pages & trompettes estoiẽt vestus de velours rouge, auec les chaines d'or au col.

Le Prince Maurice va receuoir les Deputez.

Le Prince Maurice sçachant qu'ils deuoient arriuer le premier de Feurier à la Haye, alla au deuant d'eux iusques à Rissvik, qui est à demie lieüe de la Haye, auec les Comtes Guillaume & Henry de Nassau, & beaucoup de Noblesse; ils estoient dans huict caroſſes accompagnez de soixante & dix Caualiers: A la rencontre ce ne furent que courtoisies: Le Prince Maurice dit en François au Marquis, Dieu qui faict luire le iour, & qui sçait mes pensees, sçait combien vostre joyeuse venuë m'est agreable, & le temps qui est fille de verité en dõnera tesmoignage. Et le Marquis luy respondit, En verité

Premieres parolles entre le Prince Maurice & le Marquis de Spinola.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_303v.jpg

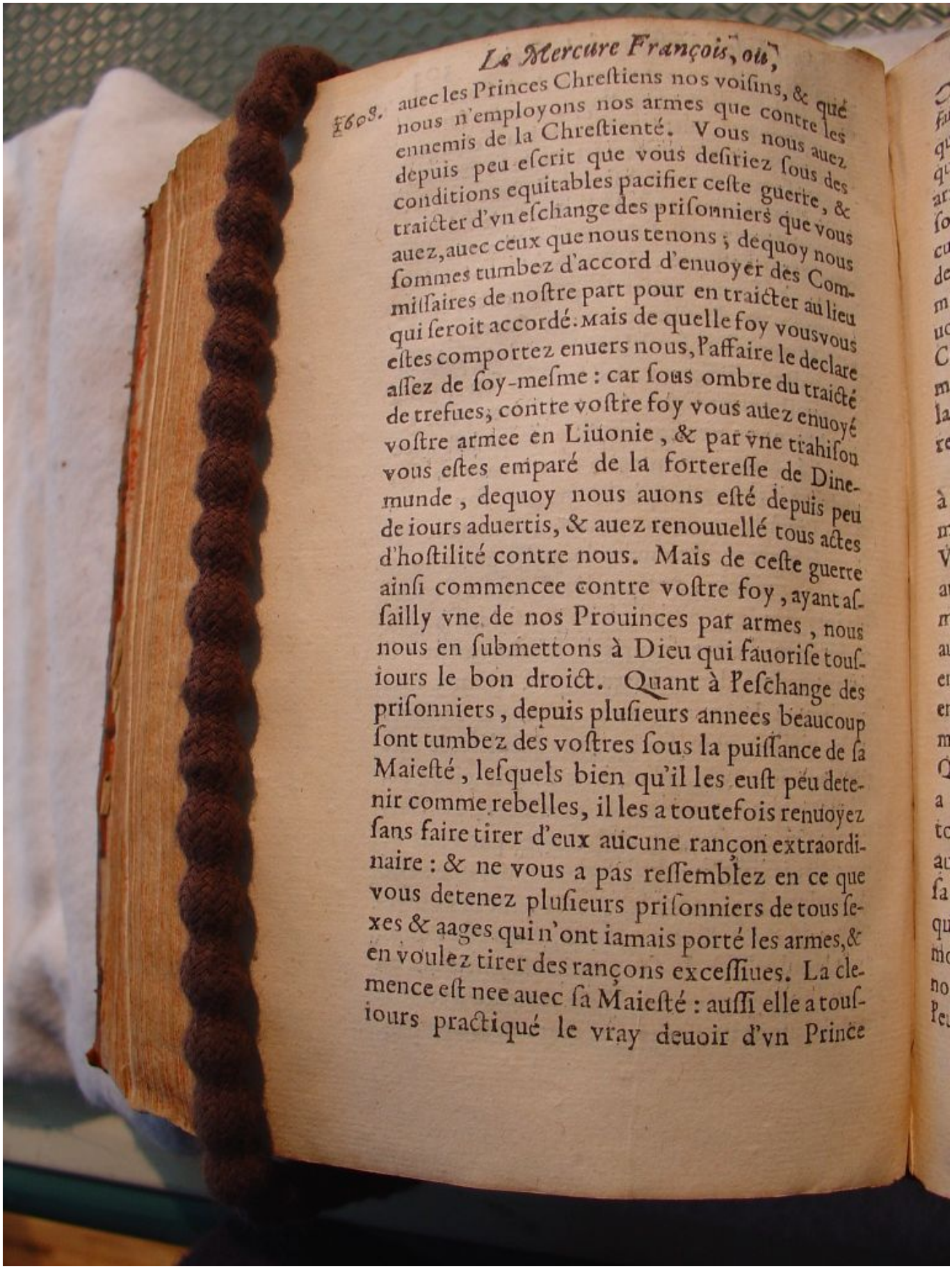

1608. auec les Princes Chreſtiens nos voiſins, & que nous n'employons nos armes que contre les ennemis de la Chreſtienté. Vous nous auez depuis peu eſcrit que vous deſiriez ſous des conditions equitables pacifier ceſte guerre, & traicter d'vn eſchange des priſonniers que vous auez, auec ceux que nous tenons ; dequoy nous ſommes tumbez d'accord d'enuoyer des Commiſſaires de noſtre part pour en traicter au lieu qui ſeroit accordé. Mais de quelle foy vous vous eſtes comportez enuers nous, l'affaire le declare aſſez de ſoy-meſme : car ſous ombre du traicté de trefues, contre voſtre foy vous auez enuoyé voſtre armee en Liuonie, & par vne trahiſon vous eſtes emparé de la forteresſe de Dinemunde, dequoy nous auons eſté depuis peu de iours aduertis, & auez renouuellé tous actes d'hoſtilité contre nous. Mais de ceſte guerre ainſi commencee contre voſtre foy, ayant aſſailly vne de nos Prouinces par armes, nous nous en ſubmettons à Dieu qui fauoriſe touſiours le bon droict. Quant à l'eſchange des priſonniers, depuis pluſieurs annees beaucoup ſont tumbez des voſtres ſous la puiſſance de ſa Maieſté, leſquels bien qu'il les euſt peu detenir comme rebelles, il les a toutefois renuoyez ſans faire tirer d'eux aucune rançon extraordinaire : & ne vous a pas reſſemblez en ce que vous detenez pluſieurs priſonniers de tous ſexes & aages qui n'ont iamais porté les armes, & en voulez tirer des rançons exceſſiues. La clemence eſt nee auec ſa Maieſté : auſſi elle a touſiours practiqué le vray deuoir d'vn Prince

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_245r.jpg

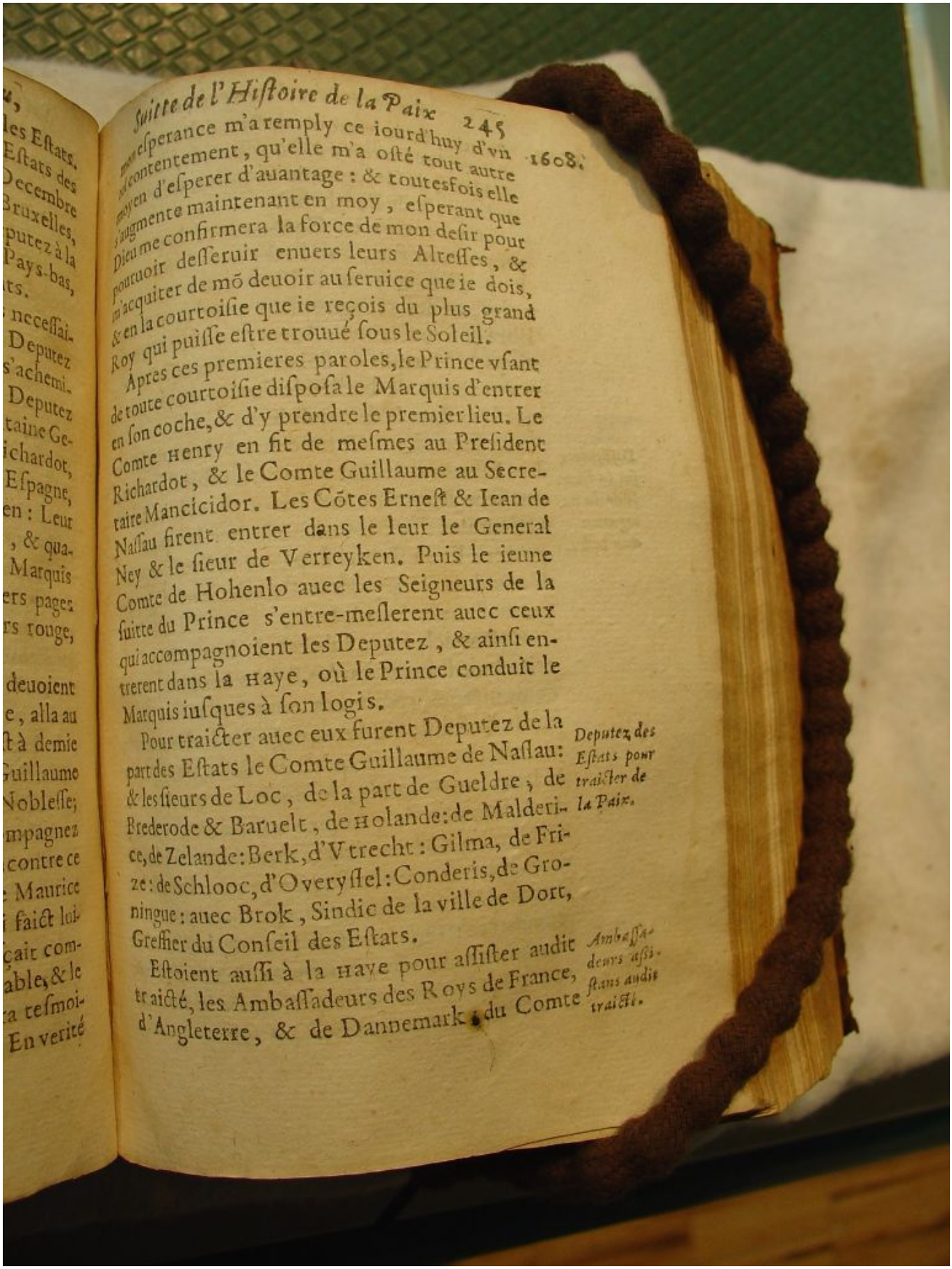

mon eſperance m'a remply ce iourd'huy d'vn ſi grand contentement, qu'elle m'a oſté tout autre moyen d'eſperer d'auantage : & toutesfois elle s'augmente maintenant en moy, eſperant que Dieu me confirmera la force de mon deſir pour pouuoir deſſeruir enuers leurs Alteſſes, & m'acquiter de mõ deuoir au ſeruice que ie dois, & en la courtoiſie que ie reçois du plus grand Roy qui puiſſe eſtre trouué ſous le Soleil.

Apres ces premieres paroles, le Prince vſant de toute courtoiſie diſpoſa le Marquis d'entrer en ſon coche, & d'y prendre le premier lieu. Le Comte Henry en fit de meſmes au Preſident Richardot, & le Comte Guillaume au Secretaire Mancicidor. Les Cõtes Erneſt & Iean de Naſſau firent entrer dans le leur le General Ney & le ſieur de Verreyken. Puis le ieune Comte de Hohenlo auec les Seigneurs de la ſuitte du Prince s'entre-meſlerent auec ceux qui accompagnoient les Deputez, & ainſi entrerent dans la Haye, où le Prince conduit le Marquis iuſques à ſon logis.

Deputez des Eſtats pour traicter de la Paix.

Pour traicter auec eux furent Deputez de la part des Eſtats le Comte Guillaume de Naſſau: & les ſieurs de Loc, de la part de Gueldre, de Brederode & Baruelt, de Holande: de Malderice, de Zelande: Berk, d'Vtrecht: Gilma, de Frize: de Schlooc, d'Overyſſel: Conderis, de Groningue: auec Brok, Sindic de la ville de Dort, Greffier du Conſeil des Eſtats.

Ambaſſadeurs aſſiſtans audit traicté.

Eſtoient auſſi à la Haye pour aſſiſter audit traicté, les Ambaſſadeurs des Roys de France, d'Angleterre, & de Dannemark, du Comte

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_304r.jpg

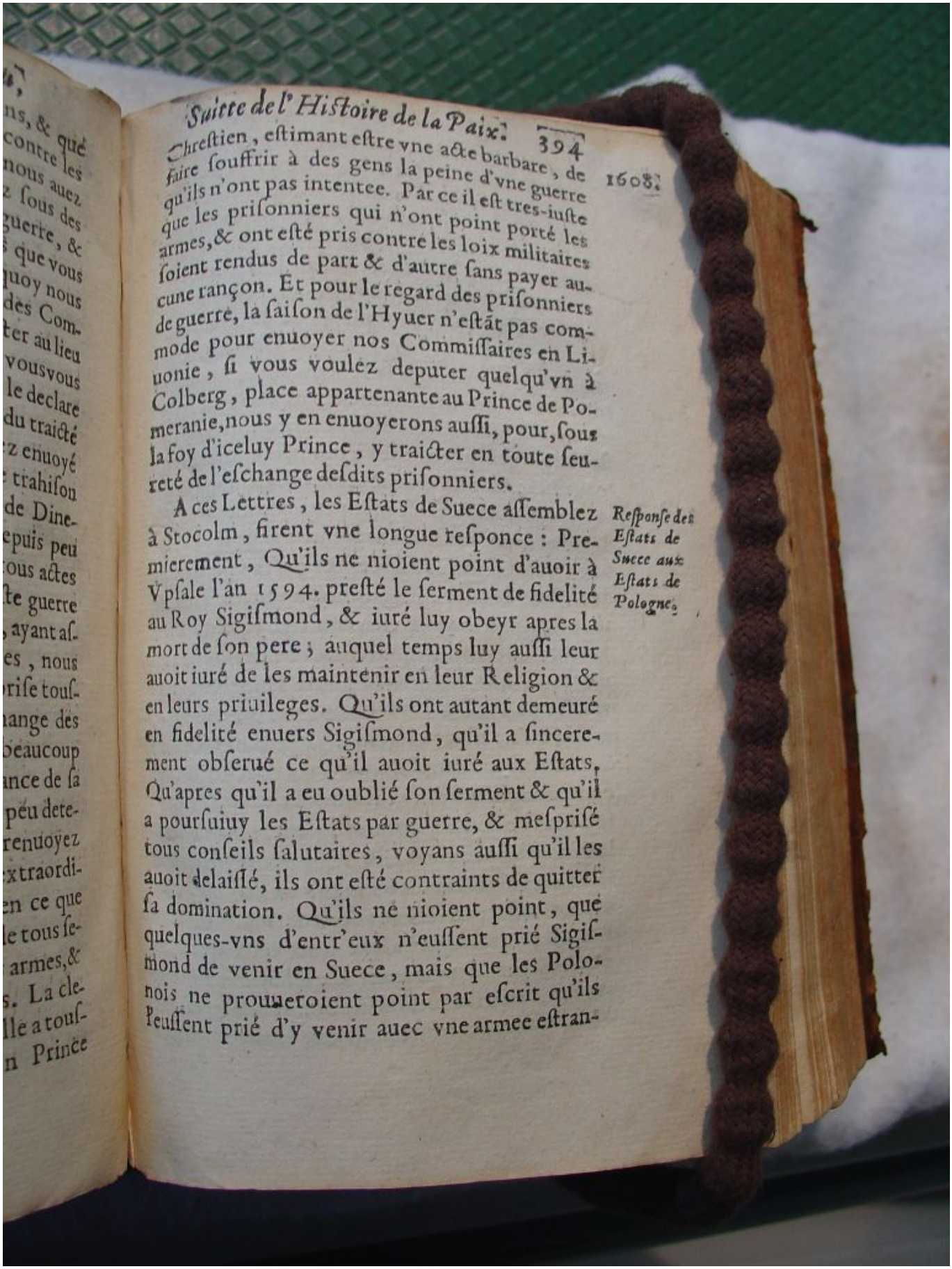

Chrestien, estimant estre vne acte barbare, de faire souffrir à des gens la peine d'vne guerre qu'ils n'ont pas intentee. Par ce il est tres-iuste que les prisonniers qui n'ont point porté les armes, & ont esté pris contre les loix militaires soient rendus de part & d'autre sans payer aucune rançon. Et pour le regard des prisonniers de guerre, la saison de l'Hyuer n'estãt pas commode pour enuoyer nos Commissaires en Liuonie, si vous voulez deputer quelqu'vn à Colberg, place appartenante au Prince de Pomeranie, nous y en enuoyerons aussi, pour, sous la foy d'iceluy Prince, y traicter en toute seureté de l'eschange desdits prisonniers. 1608.

A ces Lettres, les Estats de Suece assemblez à Stocolm, firent vne longue responce : Premierement, Qu'ils ne nioient point d'auoir à Vpsale l'an 1594. presté le serment de fidelité au Roy Sigismond, & iuré luy obeyr apres la mort de son pere ; auquel temps luy aussi leur auoit iuré de les maintenir en leur Religion & en leurs priuileges. Qu'ils ont autant demeuré en fidelité enuers Sigismond, qu'il a sincerement obserué ce qu'il auoit iuré aux Estats, Qu'apres qu'il a eu oublié son serment & qu'il a poursuiuy les Estats par guerre, & mesprisé tous conseils salutaires, voyans aussi qu'il les auoit delaissé, ils ont esté contraints de quitter sa domination. Qu'ils ne nioient point, que quelques-vns d'entr'eux n'eussent prié Sigismond de venir en Suece, mais que les Polonois ne prouueroient point par escrit qu'ils l'eussent prié d'y venir auec vne armee estran-

Responce des Estats de Suece aux Estats de Pologne.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_245v.jpg

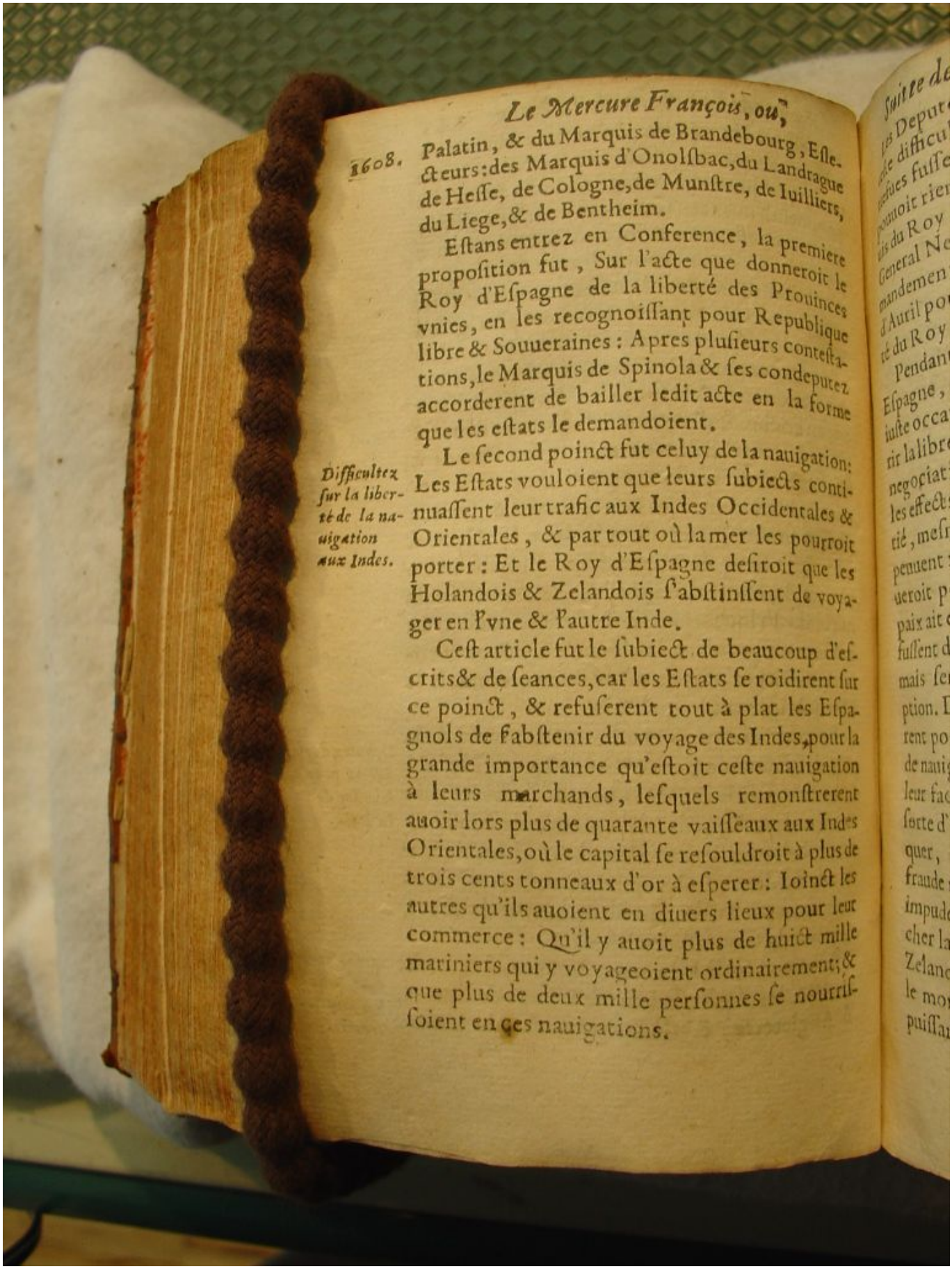

1608. Palatin, & du Marquis de Brandebourg, Electeurs: des Marquis d'Onolſbac, du Landrague de Heſſe, de Cologne, de Munſtre, de Iuilliers, du Liege, & de Bentheim.

Eſtans entrez en Conference, la premiere propoſition fut, Sur l'acte que donneroit le Roy d'Eſpagne de la liberté des Prouinces vnies, en les recognoiſſant pour Republique libre & Souueraines: Apres pluſieurs conteſtations, le Marquis de Spinola & ſes condeputez accorderent de bailler ledit acte en la forme que les eſtats le demandoient.

Difficultez ſur la liberté de la nauigation aux Indes.

Le ſecond poinct fut celuy de la nauigation: Les Eſtats vouloient que leurs ſubiects continuaſſent leur trafic aux Indes Occidentales & Orientales, & par tout où la mer les pourroit porter: Et le Roy d'Eſpagne deſiroit que les Holandois & Zelandois ſ'abſtinſſent de voyager en l'vne & l'autre Inde.

Ceſt article fut le ſubiect de beaucoup d'eſcrits & de ſeances, car les Eſtats ſe roidirent ſur ce poinct, & refuſerent tout à plat les Eſpagnols de fabſtenir du voyage des Indes, pour la grande importance qu'eſtoit ceſte nauigation à leurs marchands, leſquels remonſtrerent auoir lors plus de quarante vaiſſeaux aux Indes Orientales, où le capital ſe reſouldroit à plus de trois cents tonneaux d'or à eſperer: Ioinct les autres qu'ils auoient en diuers lieux pour leur commerce: Qu'il y auoit plus de huict mille mariniers qui y voyageoient ordinairement; & que plus de deux mille perſonnes ſe nourriſſoient en ces nauigations.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan